

## Rencontre du groupe de travail Péri-éducatif du 7 avril 2016

**Présents :** Mesdames Hernandez, Ribeiro, Costes-Majorel, Moiroud, Santamaria Validire, Trébillac (directrice de la maternelle), Frier (adjointe à la vie scolaire), et Messieurs Debernardi (enseignant de la classe des CM2), Roux (Maire), Saunier (responsable périscolaire)

**Excusés :** Mesdames Loidice, Mathieu (responsable du service enfance jeunesse), les 2 DDEN

Comme il avait été annoncé à la réunion précédente, cette rencontre a été consacrée :

- au bilan des activités de la période précédente puis de celles proposées à compter de mois de mai,
- au financement par les familles des temps péri-éducatifs.

Un tour de table des parents et des enseignants fait ressortir :

### En maternelle :

Tous les parents sont satisfaits du travail de Céline (sport) et de Nora (éveil corporel). Ils souhaiteraient avoir plus de détails sur le contenu des activités proposées, sur l'éveil corporel :

L'activité consiste à faire prendre conscience à l'enfant de son corps, de ses capacités motrices, de savoir déplacer son corps dans l'espace. C'est un apprentissage favorisant une progression sociale et sportive en douceur. Elle contribue au développement général de l'enfant, en utilisant les particularités des activités sportives sur un mode ludique, le jeu étant une nécessité vitale pour l'enfant.

Les enseignants sont ravis de la qualité des animations produites par les intervenantes, et ont de très bon retour de la part des enfants également.

### **Pour la période de mars/avril en maternelle :**

Mardi :  
Petite section : Eveil corporel/sports  
Moyenne section : Eveil corporel/sports  
Grande section : Eveil corporel/sports

Vendredi :  
Petite section : Temps récréatif et Eveil corporel  
Moyenne section : Temps récréatif et Eveil corporel  
Grande section : Temps récréatif et Eveil corporel

### En élémentaire :

Les enseignants apprécient toujours l'organisation des activités, notamment le lien entre le temps scolaire (APC ou pas) et le temps péri-éducatif.

Ils souhaitent, pour favoriser une diversité d'activités, une rencontre entre enseignants et responsables du périscolaire afin d'éviter que des activités effectuées sur le temps scolaire le soit également pendant le péri-éducatif. Cette amélioration interviendra dès le mois de juin en uniformisant nos projets pour 2016-2017.

Ils désirent également prendre les enfants en APC de mai à juin pour préparer le spectacle de fin d'année.

L'idée serait de favoriser les activités avec prestataires de septembre à mai, et des activités moins structurées sur la fin de l'année.

Les enfants font toujours d'aussi bons retours de leurs activités, le temps libre est bien apprécié, et les enfants en sont de plus en plus demandeur au fur et à mesure que les beaux jours reviennent. Un bémol sur l'activité manuelle en rapport avec la Chine qui n'a pas pu se finir pour cause d'absence de l'animateur référent.

A nouveau, parents et enseignants pointent du doigt le fait que la réforme n'a pas eu d'impact positif sur la fatigue des enfants, au contraire même, pour certains parents de maternelle.

### **Pour la période de mars/avril en élémentaire :**

Il a été proposé du Hip Hop, mais cette activité n'a pas remporté de succès auprès des enfants de CM2-CM1-CE2.

Mardi : CP/CE1 : Jeux de société, Activité manuelle (Printemps), Temps libre  
CE2 : Activité manuelle (Pâques)  
CE2-CM1-CM2 : Basket  
CM1/CM2 : Activité manuelle (Chine) (1 seule séance, les enfants ont pu ensuite choisir entre temps libre et jeux de société)  
CM1 : Escalade

Vendredi : CP/CE1 : Escalade, Jeux de construction, Activité manuelle (Pâques)  
CE1/CM1 : Temps Libre  
CM1/CE2 : activité manuelle (Printemps), Rugby  
CM2 : APJNV

Après les vacances de Printemps, il sera proposé aux enfants :

### **Pour la période du 10 mai au 10 juin en maternelle :**

Mardi : Petite section : Eveil corporel/ sports  
Moyenne section : Eveil corporel/ sports  
Grande section : Eveil corporel/sports

Vendredi : Petite section : Eveil corporel, temps récréatif  
Moyenne section : Eveil corporel, temps récréatif  
Grande section : Eveil corporel, temps récréatif

### **Pour la période du 10 mai au 10 juin en élémentaire :**

Mardi : CP/CE1 : Activité manuelle (sur les bijoux), Basket  
CE2 : Escalade, Basket, Pétanque  
CM1/CM2 : Pétanque, Football, Temps libre

Vendredi : CP/CE1 : Rugby, Activité manuelle (sur les poissons)  
CE2 : Escalade, Rugby, Activité manuelle (sur les poissons)  
CM1/CM2 : Grands jeux, Temps libre

En deuxième partie de réunion, a été abordé le maintien ou non de la gratuité des temps péri-éducatifs.

Mme Frier et M. Roux déplorent le fait de devoir en passer par là mais compte tenu des baisses des dotations de l'Etat et du non paiement de la dotation supplémentaire de Solidarité Rurale de 40 €/enfant, il n'est plus possible de maintenir gratuitement le fonctionnement actuel de ce péri-éducatif.

2 choix s'imposent :

- soit ce temps reste gratuit (sans savoir jusqu'à quand), avec une qualité et diversité moindres
- soit la municipalité maintient le niveau actuel d'activités, et en contrepartie, une participation financière sera demandée aux familles.

Mme Frier expose aux parents différents exemples de fonctionnement et de coûts des activités périscolaires (avec garderie ou pas) de communes de l'agglomération grenobloise de taille semblable à Noyarey, et des communes avoisinantes.

Villes	Tarif en fonction du quotient familial similaire à Noyarey
Poisat pour 1 h	1.25 € - 2.10 € - 3.15 €
Brié et Angonnes pour 1h30	0.95 € - 1.90 € - 2.54 €
Veurey pour 1h30	2.80 € - 2.95 € - 3.15 €
Montaud pour 1h15	4 € - 9 € - 12 €
Sassenage pour 1 h	5.93 € - 7.84 € - 16.68 €
St Egrève pour 2h15	2.66 € à 18.99 €
Voreppe pour 1h	7 €

Elle propose le choix entre 4 tarifs différents, toujours en fonction du quotient familial, ce qui semble le plus juste socialement. Elle explique avec un tableau de simulation que le coût pour les familles serait moins onéreux sur Noyarey que sur les autres communes.

Les parents présents, soucieux de maintenir la qualité de l'accueil actuel, décident de conserver cette diversité d'activités et de faire participer financièrement les familles sur ces temps péri-éducatifs. Au vu des simulations, celle intermédiaire a recueilli l'adhésion de la majorité des parents présents.

Le maire explique aussi que cette décision n'est pas définitive et qu'elle sera délibérée en conseil municipal, avant la fin de l'année scolaire.

Le tarif à l'activité qui a été retenu est :

Quotient familial	Tarif
jusqu'à 500	1 €
De 501 à 900	1.50 €
De 901 et plus	2 €

Pour les enfants allant en APC, le tarif sera réduit de 50 %.

**La prochaine rencontre du groupe de travail est fixée au jeudi 9 juin 2016 à 18h00 salle du conseil à la mairie. Faites remonter vos idées et suggestions aux parents qui vous représentent.**